

Des politiques de plus en plus performantes avec de moins en moins de données

Fabien Santini, Commission européenne, DG Agriculture et développement rural, Direction Marchés et Observatoires

Historiquement, l'information sur l'application des politiques et leur impact sur les marchés et structures agricoles, l'économie rurale ou l'environnement dans l'Union européenne ont longtemps été fondés sur le système européen de statistiques (Eurostat) et sur des échanges directs, parfois moins transparents, entre l'administration européenne et les administrations nationales, ou régionales dans le cas des programmes de développement rural. Une exigence de simplification, de réduction de la charge bureaucratique et du coût de collecte d'une part, une toujours plus grande subsidiarité dans l'application des politiques d'autre part, font que le corpus de données homogènes couvrant l'ensemble de l'Union européenne a tendance à diminuer. On peut citer des exemples où Eurostat a cessé de publier des séries (bilans d'approvisionnement par exemple) ou pour lesquelles les dérogations et exemptions laissées aux Etats Membres rendent les séries plus difficilement utilisables (Intrastat). Essayer d'augmenter la couverture statistique de l'agriculture relève d'une gageure absolue, tant auprès d'Eurostat qui se concentre vers les domaines d'action prioritaire de la Commission, que vis-à-vis des services de statistiques agricoles des Etats Membres, soumis à fortes pressions budgétaires : chaque nouvelle demande fait l'objet de longues négociations et de vives tensions budgétaires et légales. Face à cela, la Commission tâche de faciliter l'accès à un plus grand nombre de données administratives, par exemple les prix à la production au sein des observatoires des marchés agricoles ou les données CATS de dépenses budgétaires, ou de renforcer le recours à des techniques alternatives (données issues de la modélisation du JRC ou de l'EEA, utilisation de nouvelles technologie pour la collecte, utilisation de sources privés et/ou professionnelles) afin de pallier au retrait de la statistique classique, ce qui n'est pas sans poser des problèmes ardu à la fois de représentativité et fiabilité ou de confidentialité. Cette tendance et ces difficultés ne sont pas forcément aisées à affronter dans un contexte politique visant à « mieux légiférer » en règle générale et pour des politiques visant des résultats (de la conformité aux règles à la performance). Tant dans la réforme de la PAC post 2020 que dans les actions visant à améliorer le fonctionnement de la chaîne alimentaire, ces questions devront être abordées (cadre de suivi de la performance de la politique agricole commune, initiative transparence des marchés).

Statistique agricole, suivi-évaluation des politiques, transparence des marchés